

Répartition des contenus par module au sein du DEJEPS Escalade en milieux naturels

L'organisation pédagogique de la formation s'articule certes avec le processus de certification, mais elle a aussi pour but une préparation progressive à l'exercice d'un métier. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une construction en fonction de modules pédagogiques.

UC 1		
Module Acteurs et organisation du sport 21 H - 3 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC1 EC de concevoir un projet d'action		
OI 11 EC d'analyser les enjeux du contexte socio professionnel		
OI 111 EC d'inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs de l'organisation dans une perspective éducative	EC d'inscrire son projet professionnel dans le cadre d'une démarche de développement durable et des réseaux partenariaux et des politiques publiques	Code du sport. Réglementation de l'encadrement contre rémunération. Notions de responsabilité. Les acteurs du sport en France. Politique ministérielle de développement maîtrisé des sports de nature. Rôle et organisation des fédérations sportives et des organisations professionnelles. politiques fédérales de l'escalade, compétences des collectivités territoriales. Gouvernance locale, CDESI. L'environnement International de l'escalade.

UC 1		
Module Diagnostic et Développement Durable 49 H - 7 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
OI 11 EC d'analyser les enjeux du contexte socio professionnel		
OI 112 EC de participer à des diagnostics sur un territoire	EC de réaliser un diagnostic de la pratique de l'escalade sur le territoire d'exercice	Méthodologie générale de diagnostic. Exigences du DEP. Diagnostic territorial. Ecologie, Géologie. Ornithologie. Botanique. Météorologie. Géomorphologie. Diagnostic environnemental, Gestion d'espaces protégés. Protection des habitats naturels et espèces. Rôle des associations de protection de la nature. Les études d'incidences. Le Développement durable. Espaces, Sites et Itinéraires : diagnostic des acteurs et enjeux et gestion concertée. Connaissance des impacts et de leurs mesures. Exemples de dispositifs d'éco-vieillesse. Histoire de l'activité. Diagnostic socio-éco. Offre touristique, analyse sociologique.
OI 113 EC d'inscrire son action dans le cadre des politiques publiques locales		
OI 114 EC de prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés.	EC d'inscrire son projet professionnel dans le cadre d'une démarche de développement durable et des réseaux partenariaux et des politiques publiques	Analyse de la demande. Histoire et sociologie de l'escalade. Psycho-sociologie des différents publics. Contraintes des publics sociaux, mineurs, de CVL.
OI 115 EC d'agir dans le cadre des réseaux professionnels et Institutionnels locaux.		

UC 1		
Module Méthodologie de projet 35 H - 5 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC1 EC de concevoir un projet d'action		
OI 12 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action		
OI 121 EC d'impliquer les bénévoles dans la conception	EC d'utiliser une méthodologie de projet	<p>Les étapes du projet. Définir son projet (stage en alternance). Les attentes du DEP. La structuration du DEP.</p> <p>Exemples de conduites de projet.</p> <p>Accompagnement personnalisé pour la conduite de projet et la rédaction du DEP.</p>
OI 122 EC de définir les objectifs d'un projet d'action		
OI 123 EC de proposer les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics		
OI 124 EC d'organiser la mise en œuvre de démarches participatives		
OI 125 EC de concevoir des démarches d'évaluation		

OI 13 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action		
OI 131 EC de composer une équipe d'intervenants		
OI 132 EC d'élaborer un budget prévisionnel		
OI 133 EC de négocier avec sa hiérarchie les financements d'un projet d'action		
OI 134 EC de prendre en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel		

UC 2		
Module Gestion et ressources humaines 35 H - 5 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Modules de formation
UC 2EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action		
OI 21 EC d'animer une équipe de travail		
OI 211 EC de participer au recrutement de l'équipe	EC d'animer une équipe	Gestion du personnel. Recrutement. Plan de formation. Financement de la FPC. Législation du travail. Convention collective nationale du sport.
OI 213 EC de mettre en œuvre les procédures de travail		
OI 214 EC de participer aux actions de tutorat dans l'organisation.		
OI 216 EC d'accompagner le développement des membres de l'équipe.		

OI 23 EC de gérer la logistique des programmes d'action	EC de gérer financièrement et matériellement son activité professionnelle	<p>Elaboration d'un budget d'investissement et de fonctionnement. Plan de financement. Étude et compréhension d'un compte de résultat et d'un bilan.</p> <p>Statuts juridiques d'exercices. Obligations administratives. Régimes fiscaux et sociaux. La responsabilité étendue de l'opérateur touristique.</p> <p>Gestion d'un parc de matériel.</p>
OI 231 EC de contrôler le budget des actions programmées		
OI 232 EC de gérer les partenariats financiers		
OI 233 EC de planifier l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels		
OI 234 EC de rendre compte de l'utilisation des moyens financiers		
OI 235 EC d'anticiper les besoins en termes logistiques		
OI 236 EC d'organiser la maintenance technique		

UC 2		
Module Communication 21 H - 3 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Modules de formation
UC 2EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action		
OI 21 EC d'animer une équipe de travail		
OI 212 EC d'animer les réunions au sein de l'organisation	EC d'animer une équipe	Communication Interpersonnelle. Conduite de réunion. Présentation de projet et argumentation. Prise de parole en public. Préparation à la soutenance du DEP.
OI 215 EC de faciliter les démarches participatives au sein de l'organisation		

UC 2		
Module Compétences numériques 21 H - 3 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Modules de formation
UC 2EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action		
OI 22 EC de promouvoir les actions programmées		
OI 222 EC de concevoir une démarche de communication	EC de promouvoir l'escalade	Techniques de conception d'un support de communication : web, flyer, affiche... Utilisation du web et particulièrement des réseaux sociaux,...

UC2		
Module Promotion 21 H - 3 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Modules de formation
UC 2EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action		
OI 22 EC de promouvoir les actions programmées		
OI 221 EC de représenter l'organisation	EC de promouvoir l'escalade	Plan de communication. Publicité. Recherche et suivi de partenariat. Organisation d'événements.
OI 223 EC de participer aux actions des réseaux partenaires		

UC 2		
Module Déontologie 24 H - 4 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Modules de formation
UC 2EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action		
OI 24 EC d'animer la démarche qualité		
OI 241 EC de veiller au respect des procédures de travail.	EC de gérer déontologiquement son activité professionnelle	Responsabilité professionnelle. Études de cas et jurisprudence. L'accidentologie en encadrement professionnel.
OI 242 EC d'adapter le programme d'action en cas de nécessité.		Analyse critique des pratiques professionnelles. Les syndicats professionnels. Les chartes. Le plan qualité tourisme.
		Prévention et gestion des conflits d'usage. Observatoire des conflits.
OI 243 EC d'effectuer le bilan des actions réalisées.		Image de la profession.

UC 3		
Module Enseignement 105 H - 15 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC3 de conduire une démarche de perfectionnement sportif en escalade		
OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement		
OI 311 EC de définir une progression pédagogique dans une discipline	EC de concevoir et de mettre en œuvre une démarche d'enseignement sur tout site d'escalade	- Analyse de l'activité : les différentes modalités de pratiques les contraintes de l'activité, les niveaux de pratiques, la logique interne
OI 312 EC de conduire un enseignement dans une discipline		- Fondamentaux pédagogiques : les démarches pédagogiques, l'acte pédagogique, la relation, la communication, la conception et l'organisation de cycle, de séance, de situation
OI 313 EC de réguler son intervention en fonction des réactions du public		- Psychopédagogie : l'acte moteur, la connaissance des différents public, les stades de développement, la motivation, les besoins fondamentaux, les théories de l'apprentissage
		- L'enseignement de premier niveau en bloc, SAE et SNE : spécificités, Intérêts et applications pédagogiques, autonomie de la cordée, aménagement des supports, objectifs et modalité de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, les facteurs limitant du grimpeur débutant au grimpeur confirmé, les démarches fédérales d'accès à l'autonomie
OI 314 EC d'évaluer un cycle d'enseignement		- Publics en situation de handicap les différents handicaps, mental, physique, social. applications sur publics
		- Techniques spécifiques d'animation de groupes en escalade - Techniques élémentaires d'intervention

UC3		
Module Pédagogie haute falaise 56 H - 8 J		
<i>Référentiel de certification</i>	<i>Blocs de compétences métiers</i>	<i>Contenus</i>
<i>UC3 de conduire une démarche de perfectionnement sportif en escalade</i>		
<i>OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement</i>		
<i>OI 311 EC de définir une progression pédagogique dans une discipline</i>	EC de concevoir et de mettre en œuvre une démarche d'enseignement sur tout site d'escalade	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation initiale des acquis et des attentes du public - Principes de progression en grandes voies : interprétation topo/terrain, horaires, réchappe, informations utiles, logistique, accès, conditions de pratiques, obligation de moyen, les risques spécifiques - Organisation des relais : cordée réversible, leader fixe, cordée triple, confection des relais, les différents couplages, les différents systèmes d'assurances, la réversibilité des systèmes d'assurance, la communication. - Organisation des cordées : la place du professionnel dans le groupe, l'évaluation du niveau d'autonomie, les cordées « volantes », le choix des terrains - Problématique des rappels : les lignes de rappels, l'ordre de passage, la sécurisation, l'auto-assurance, l'auto-dégagement, les dangers objectifs, les réchappes - Enseignement de l'autonomie en grande voie : repérages, choix ou aménagement des supports, applications pédagogiques voies de plusieurs longueurs - Techniques d'aide au second : les différents mouillages, les aides au second en traversée - École de terrain d'aventure : enseignement des techniques de progression en terrain non équipé
<i>OI 312 EC de conduire un enseignement dans une discipline</i>		
<i>OI 313 EC de réguler son intervention en fonction des réactions du public</i>		
<i>OI 314 EC d'évaluer un cycle d'enseignement</i>		
<i>OI 314 EC d'évaluer un cycle d'enseignement</i>		

UC3		
Module Activités connexes 35 H - 5 J		
<i>Référentiel de certification</i>	<i>Blocs de compétences métiers</i>	<i>Contenus</i>
<i>UC3 de conduire une démarche de perfectionnement sportif en escalade</i>		
<i>OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement</i>		
<i>OI 311 EC de définir une progression pédagogique dans une discipline</i>	EC de concevoir et de mettre en œuvre une démarche d'enseignement sur tout site d'escalade	<ul style="list-style-type: none"> - Via ferrata : normes, principes de progression, applications pédagogiques - Parcours aventure : les différents types, les modes de progressions, les techniques, les matériels, les installations, applications pédagogiques - Parcours acrobatique en hauteur : normes, instructions, principes de progression, applications pédagogiques
<i>OI 312 EC de conduire un enseignement dans une discipline</i>		
<i>OI 313 EC de réguler son intervention en fonction des réactions du public</i>		
<i>OI 314 EC d'évaluer un cycle d'enseignement</i>		
<i>OI 314 EC d'évaluer un cycle d'enseignement</i>		

UC 3		
Module Perfectionnement sportif 49 H - 7 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC3 de conduire une démarche de perfectionnement sportif en escalade		
OI 32 EC de conduire une démarche d'entraînement		
OI 321 EC de définir le plan d'entraînement	EC de conduire une démarche méthodique de perfectionnement technique du pratiquant	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie, physiologie : approches fonctionnelles du corps humain , biomécanique appliquée à l'escalade, analyse physiologique de l'effort en escalade. - Facteurs de la réussite : les leviers de progrès : technique, tactique, physique, mentaux - Sensibilisation à la compétition : épreuves, circuits, modalités de classement. - Démarche pédagogique de perfectionnement : diagnostics, définition des objectifs et des moyens, plan d'entraînement simplifié, applications pédagogiques, mises en situation pratique
OI 322 EC de conduire l'entraînement dans une discipline		
OI 323 EC d'encadrer un groupe dans le cadre de la compétition		
OI 324 EC d'évaluer le cycle d'entraînement.		

UC3		
Module Formation 21 H - 3 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC3 de conduire une démarche de perfectionnement sportif en escalade		
OI 33 EC de conduire des actions de formation	EC de conduire des actions de formation : tutorale, fédérale, professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Tutorat : la relation rôle et responsabilité du tuteur, - Cursus fédéraux : connaissance des cursus fédéraux - Formation professionnelle : connaissance des cursus professionnels et des débouchés professionnels - Formation professionnelle continue : le plan de formation, les dispositifs de financement - Conduite de formation : les modes d'intervention, applications la gestion de la sécurité en formation
OI 331 EC d'élaborer des scénarios pédagogiques		
OI 332 EC de préparer les supports de ses interventions.		
OI 333 EC de mettre en œuvre une situation formative		
OI 334 EC d'adapter son intervention aux réactions des stagiaires		
OI 335 EC d'évaluer des actions de formation		

UC 4		
Module Terrain d'aventure 70 H - 10 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC4 EC d'encadrer en sécurité		
UC 41 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques		
OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés à la pratique de la discipline	EC de prendre en compte les paramètres prévisibles ou aléatoires du milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> - principes de préparation de la course - organisation de relais - principes de progression en grandes voies sportives - principes de progression en grandes voies terrain d'aventure - techniques de protection - école de coinçeurs - école d'escalade artificielle et principes d'ouverture - bivouac en paroi - cartographie - météorologie
OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités à effectuer une démonstration technique	EC de gérer en responsabilité une escalade d'envergure, technique et engagée	
OI 413 EC d'explicitier les différents éléments de la démonstration technique		

UC 4		
Module Assistance et secours 49 H - 7 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC4 EC d'encadrer en sécurité		
OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants		
OI 421 EC d'évaluer les risques objectifs liés à l'activité pour le pratiquant	EC d'anticiper et de gérer les risques liés au milieu et aux conditions de pratique	<ul style="list-style-type: none"> - activité professionnelle et prise de risque - Accidentologie et prévention des risques - Sécurité et manœuvres de sauvetage sur tous sites: auto dégagements du 1^{er}, aides au 1^{er}, aides au second, techniques de secours exceptionnels - Secourisme - Assistance, évacuation et sécurisation d'une victime - Prise de décision rapide et optimale des procédures adaptées. Prendre en compte les évolutions météorologiques et adapter son intervention - Gestion des situations d'exceptions : panique, gestion du stress, organisation d'un bivouac improvisé, solo auto-assuré, réchappes... - Participation à une opération de secours avec les organismes de secours
OI 422 EC d'anticiper les risques potentiels pour le pratiquant	EC d'anticiper et de gérer les risques liés au facteur humain	
OI 423 EC de maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident	EC de gérer une situation d'exception ou de secours	

UC 4		
Module Encadrement en itinéraires d'envergure		
49 H - 7 J		
UC4 EC d'encadrer en sécurité		
OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers		
OI 431 EC d'évaluer les risques objectifs liés au contexte de pratique	EC d'encadrer professionnellement dans une course technique et engagée	
OI 432 EC d'anticiper les risques juridiques liés à la pratique et au milieu dans lequel il se pratique.	EC d'intégrer les contraintes juridiques de sécurité des pratiquants et des tiers dans son action professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des capacités et compétences de la cordée au regard des exigences de la course prévue - Préparation préalable du public encadré - Principes de progression collective - Organisation des cordées - Assurage en mouvement - Encadrement itinéraires alternant ressauts et passages faciles - Encadrement en grandes voies équipées - Encadrement en grandes voies terrain d'aventure - Les rappels - Bivouacs en milieux naturels
OI 434 EC de prévenir les comportements à risque	EC d'encadrer dans la perspective de rendre le pratiquant autonome dans la gestion de la sécurité	

UC 4		
Module Equipement et Technologie		
35 H - 5 J		
Référentiel de certification	Blocs de compétences métiers	Contenus
UC3 de conduire une démarche de perfectionnement sportif en escalade		
OI 433 EC d'assurer la sécurité passive des équipements	EC de gérer les contraintes technologiques de la pratique et d'aménager le milieu	<p>Normes</p> <ul style="list-style-type: none"> - normes SAE, classements SNE, normes AFNOR, etc. - norme d'équipement SNE - contrôle et maintenance SAE - gestion des EPI / mise en application de protocoles de suivi des EPI - Présentation de tous types d'ancrages amovibles et non amovibles <p>Principes de physique</p> <p>Principes de physique et de sécurité appliqués à tous sites et toutes formes de pratiques</p> <p>Équipement de falaises</p> <ul style="list-style-type: none"> - technologie des ancrages - évolution sur cordes fixes - ouverture, aménagement et rééquipement de sites de pratiques (tous sites) - législation du travail en hauteur